
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

T O M E C • 2 0 2 2

CONGRÈS DU CENTENAIRE 100 ANS D'HISTOIRE DE LA BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE RENNES 2-5 NOVEMBRE 2021
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Les femmes dans les sociétés historiques de Bretagne

Cet intitulé peut paraître ambitieux puisque les sociétés historiques de Bretagne sont nombreuses et remontent le plus souvent au XIX^e siècle ; aussi, ne pouvant embrasser la totalité du sujet, le choix a été fait de n'étudier que certaines d'entre elles. Outre la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB), les cinq sociétés départementales de la Bretagne historique¹ et la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo. Tout au long de l'existence de ces sociétés, les femmes sont plus ou moins visibles soit comme sujets de recherche, soit comme adhérentes, comme membres des bureaux ou conseils d'administration de ces sociétés, soit plus tardivement comme autrices. La source principale, quasi unique, de cette étude est constituée par les *Annales*, *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés concernées² ; ils permettent d'identifier assez facilement les autrices, les thèmes de recherche mais les listes des membres des sociétés ne sont pas systématiquement présentes dans ces mêmes *Bulletins* et *Mémoires*, particulièrement dans la seconde moitié du XX^e siècle et au XXI^e siècle.

Dans l'historiographie française et étrangère, les travaux de recherche sur les femmes sont relativement récents puisqu'ils commencent à se développer dans les années 1970. En France, dans les années 1980, un colloque pionnier se demandait si « l'histoire des femmes est possible »³. *A priori*, rien ne s'y opposait sauf les sources ; les femmes y sont peu ou pas perceptibles, nécessitant de traquer le moindre indice, voire les non-dits. Quoi qu'il en soit, depuis près de quarante ans, historiennes et historiens ont répondu positivement ; les travaux sur ce thème sont inégalement répartis dans le temps et dans l'espace. Cette étude sur la présence des femmes dans les sociétés historiques de Bretagne embrasse près de 200 ans et est à la fois le reflet des spécificités de ces organisations et de l'évolution générale de la société française. Au XXI^e siècle, les femmes sont nettement plus présentes dans l'espace public qu'au XIX^e siècle ; il est probable que les sociétés historiques

1. Selon leur dénomination officielle lors de leur création : la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, la Société archéologique du Finistère, la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, la Société polymathique du Morbihan et la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

2. Ceux-ci ont été consultés sur *Gallica* et aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

3. PERROT, Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, 227 p.

de Bretagne reflètent cette évolution mais il importe d'en connaître les limites et les raisons de celles-ci. C'est pourquoi pour tenter de mesurer et d'expliquer ces évolutions, l'on analysera successivement la présence d'adhérentes, leur prise de responsabilité puis leur place comme autrices ou sujets de recherche.

Des adhérentes, témoins de leur temps

Les sociétés historiques étudiées ici sont toutes nées au XIX^e siècle sauf la SHAB. La plus ancienne est la Société polymathique du Morbihan née en 1826 sous la Restauration ; deux autres sont fondées sous la monarchie de Juillet : la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure en 1845 et la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine créée en décembre 1846 et dont les statuts sont approuvés en février 1847. La Société d'émulation des Côtes-du-Nord voit le jour sous le second Empire en 1861, tandis que pendant la III^e République sont créées la Société archéologique du Finistère en 1873, suivie en 1899 de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo et enfin la SHAB en 1920. Pendant ce long XIX^e siècle, la place de la femme dans la société française ne change guère ; son incapacité juridique stipulée dans le Code civil napoléonien de 1804 fait d'elle une mineure, ce qui pèse inévitablement sur les comportements sociaux, parfois accrus par le milieu social et religieux. Tout au long du XIX^e siècle, les statuts des sociétés historiques ne sont modifiés le plus souvent que pour s'adapter à la législation en vigueur. *A priori*, ces statuts n'excluent pas les femmes, puisqu'ils évoquent « les membres » titulaires, honoraires et lorsque des listes d'adhérents existent dans les *Bulletins* et *Mémoires*, c'est toujours sous le vocable « liste des membres » mais, *de facto*, elles ne sont guère présentes, pour ne pas dire absentes jusqu'à la veille de la Grande Guerre.

Années	Côtes-du-Nord		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan	
	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total	Femmes	Total
1869	2	218	-	-	0	60	0	146
1874	11	268	-	-	0	68	0	129
1877	-	-	1	141	0	64	1	129
1880	14	278	1	109	0	76	1	127
1890	20	294	2	131	0	67	0	113
1900	21	240	2	123	0	100	1	94
1910	15	191	5	137	1	116	1	102
1913	17	173	9	137	1	140	1	140

Tableau n° 1⁴ – Effectifs des adhérentes comparés à la totalité des membres jusqu'à la veille de la Grande Guerre (d'après les listes des *Bulletins* et *mémoires* des sociétés concernées)

4. N'ont été retenues pour ce tableau que les sociétés ayant des femmes dans leurs rangs. Les années 1869, 1874 et 1877 correspondent aux années où des femmes apparaissent pour la première fois comme membres dans les sociétés concernées.

Ces premiers chiffres soulignent l'absence totale de femmes dans la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure et dans celle d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo. Elles apparaissent timidement dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ; seule la Société d'émulation des Côtes-du-Nord leur est plus accueillante à partir des années 1870, où leur nombre dépasse les 5 % en 1880 et frôle les 10 % en 1913. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation. Les sociétés historiques de Bretagne s'adressent à une certaine élite de la société du XIX^e siècle puisqu'elles nécessitent de l'instruction, une culture historique, une certaine curiosité intellectuelle et du temps libre ; dès lors, elles recrutent principalement dans la noblesse et la bourgeoisie. Si les statuts des sociétés historiques de Bretagne n'excluent pas explicitement les femmes, le mode d'accession à la qualité de membre peut être un obstacle. Pour devenir membre, il faut être parrainé par deux membres de la société et accepté par les autres membres ; ce mode de fonctionnement implique un entre-soi et une démarche publique pour demander l'adhésion avec le risque d'être rejeté. Vis-à-vis des femmes au milieu du XIX^e siècle, le poids des préjugés est lourd, tel le doute sur leurs capacités intellectuelles. Toutefois, même si cela reste très limité, des adaptations apparaissent ; d'une certaine façon l'art du compromis permet des ajustements en douceur selon les circonstances, les personnalités. Les modifications statutaires n'interviennent qu'ultérieurement. La Société polymathique du Morbihan se distingue en accueillant très tôt deux femmes comme membres correspondants : Élisabeth Mercœur en 1827 et Jeannette Power en 1841⁵. Ni l'une, ni l'autre ne résident dans le département et il est probable que les échanges restèrent épistolaires. Ensuite, il faut attendre plus de deux décennies pour que, cette fois, des femmes deviennent membres titulaires de l'une des sociétés historiques bretonnes, mais à chaque fois les hésitations sont perceptibles sur la procédure à suivre, comme s'il n'était pas prévu que des femmes se présentent. En fait, les toutes premières femmes désignées comme membres titulaires dans les listes des différentes sociétés ne sont pas parrainées. Il en est ainsi, à la Société d'émulation des Côtes-du-Nord où, en 1869, pour la première fois, deux femmes deviennent membres : l'une est veuve d'un membre de la société et l'autre femme est la marquise du Dresnay qui n'a pas d'attache apparente avec un membre de la société, mais appartient à la noblesse. Il en est de même dans le Finistère et dans le Morbihan en 1877. À la Société polymathique du Morbihan, il s'agit de M^{me} Perrio, propriétaire⁶, et à la Société archéologique du Finistère de la vicomtesse de Blois ; plusieurs membres masculins de sa famille en font partie. Aucune des deux n'est parrainée. En revanche, après ces pionnières, les suivantes sont parrainées, telle

5. HOUBÉ-LIMBOURG, Germaine, « Les premières femmes membres de la Société polymathique », *Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan*, juillet 1978, p. 89-105.

6. On n'en sait pas plus sur elle, mais c'est bien elle, en effet, qui est le premier membre titulaire et non M^{lle} du Portal en 1891, comme l'indique Germaine Houbé-Limbourg (*ibid.*, p. 103).

le 31 janvier 1889 la comtesse Jegou du Laz⁷ ou encore dans les années 1870 les femmes qui deviennent membres de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord. *A contrario*, M^{lle} du Portal apparaît comme membre de la Société polymathique du Morbihan à partir de 1891 après le décès de son père qui en était membre, mais les procès-verbaux ne font pas apparaître d'admission officielle⁸. On relève quelques ambiguïtés ou non-dits. La Société d'émulation des Côtes-du-Nord annonce pour la fin du mois de novembre 1868 une conférence à laquelle seront admises « les Dames⁹ » ; or, c'est en 1869 que les premières femmes deviennent membres de la société et sont ensuite parrainées, signe d'une acceptation régulière sans qu'il soit nécessaire de changer les statuts. À la Société polymathique du Morbihan, dès 1876, à l'occasion du cinquantenaire de la société, le président rappelle « qu'une société savante est tout simplement une réunion de personnes, hommes ou femmes, – nous avons eu l'honneur d'en compter dans nos rangs, – concourant au progrès de la science de quelque manière que ce soit, par leurs travaux, leurs encouragements, leurs subventions pécuniaires¹⁰. » Si l'année suivante une femme devient membre, il faut ensuite attendre 1905, toujours sans parrainage, et ce n'est qu'en 1911 qu'une femme, M^{me} Moss, devient membre en suivant la procédure officielle (présentation, admission)¹¹. En Ille-et-Vilaine, on retrouve ces mêmes incertitudes. En effet, la première femme membre de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine est, en 1908, Gabrielle de Palys. Or, elle est la fille d'un ancien président de la société, décédé en janvier 1908¹² ; dans le procès-verbal de la séance du 14 avril 1908, il est précisé : « M^{lle} de Palys demande à être inscrite comme membre souscripteur, en souvenir de notre très regretté ancien président, M. le comte de Palys, son père : cette gracieuse démarche est unanimement accueillie¹³. » Il s'agit bien d'un double héritage, culturel et financier, mais pas encore d'une admission comme membre à part entière. C'est en effet en pleine guerre, que Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur (1883-1953), licenciée ès lettres, est admise à la Société archéologique

7. Séance du 31 janvier 1889, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1889, p. I.

8. Contrairement à ce que semble dire HOUBÉ-LIMBOURG, Germaine, « Les premières femmes... », art. cité, p. 103. Ajoutons que la date d'admission à côté de son nom – 1886 – correspond à l'admission de son père !

9. Séance du 11 novembre 1868, dans *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1868, p. 81.

10. Discours du président Louis Rosenzweig, *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 1876, p. 5.

11. Présentation à la séance du 27 juin et admission à la séance du 25 juillet 1911, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1911, respectivement p. 29 et 31.

12. Le comte Élie de Palys a été président de la société pendant neuf ans à trois reprises. *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 1908, hommage du 14 janvier 1908. Fille aînée, elle reprend sans doute cet héritage culturel, car le seul fils est décédé quelques années plus tôt.

13. *Ibid.*, 1909.

d'Ille-et-Vilaine selon la procédure classique¹⁴. Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 1917 nous apprend que la « question de la révision des statuts est mise à l'ordre du jour », les propositions devant être examinées à la réunion de rentrée en novembre¹⁵. Or, les nouveaux statuts datent du 14 mai 1918 et actent explicitement dans leur article 6 l'admission des femmes comme membres :

« Art. 6. – Les dames peuvent faire partie de la Société, soit comme membres titulaires, soit comme membres correspondants¹⁶. »

La concomitance entre la présentation de Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur et l'examen des nouveaux statuts est frappante et montre bien que les esprits étaient mûrs pour l'entrée officielle des femmes dans cette société et au-delà dans les sociétés historiques encore frileuses.

Si, pendant ce long ^{xix}e siècle, les statuts des sociétés historiques de Bretagne ne sont pas *a priori* discriminants pour les femmes puisque le terme de « membres », terme neutre, laisse ouvertes toutes les possibilités, en revanche, leur quasi-absence pendant des décennies est le reflet à la fois des objectifs de ces sociétés et de *l'habitus* du ^{xix}e siècle relatif aux femmes. Comme nous l'avons vu, les activités de ces sociétés nécessitent le plus souvent un certain niveau de connaissances scientifiques et historiques, une curiosité d'esprit et du temps disponible, ce dernier élément excluant *de facto* le monde ouvrier et paysan, mais les autres points peuvent exclure les femmes de cette époque. Outre qu'il est d'usage de cantonner les femmes à la sphère privée, leur instruction est réduite le plus souvent à la lecture, au calcul et aux arts d'agrément. Il faut attendre la fin du Second Empire pour que soit évoqué timidement un enseignement secondaire pour les jeunes filles mais ce n'est concrétisé que par la loi Camille Sée de 1880 qui crée les lycées de jeunes filles, permettant peu à peu leur accès aux grades universitaires. Les sociétés historiques reflètent ce décalage, même si dans les milieux les plus aisés elles acquièrent plus facilement une culture classique. Le milieu social et intellectuel des premières femmes membres est significatif. À la Société archéologique du Finistère, les six premières femmes membres appartiennent toutes à la noblesse, les trois suivantes sont des célibataires ; si, pour deux d'entre elles, on ne dispose d'aucune information, la troisième qui adhère en 1911 cumule l'origine sociale noble et la qualification comme agrégée en sciences et directrice du collège de jeunes filles de Morlaix, tendance qui s'accélère après 1918. En fait, la plupart des femmes membres des sociétés historiques

14. Elle est présentée le 13 novembre 1917 et admise le 11 décembre 1917, *ibid.*, 1918, p. XXVIII et p. XXX. Son frère Edmond Durtelle de Saint-Sauveur (1881-1956), devenu professeur d'histoire du droit après avoir été reçu à l'agrégation en 1911 et occupé plusieurs postes, fut nommé à la faculté de droit de Rennes en 1920 et fut président de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine de 1947 à 1949.

15. Séance du 10 juillet 1917, *ibid.*, 1918, p. XXVII.

16. *Ibid.*, 1918, p. 492.

de Bretagne avant la Grande Guerre ne le sont que parce qu’elles ont un lien familial avec un membre actif (leur époux ou leur père le plus souvent) de ces sociétés. Elles ne sont d’ailleurs pas présentes aux réunions si l’on en croit les listes de présence des procès-verbaux ; ces dernières sont quasi systématiquement reproduites dans les *Bulletins* et *Mémoires*. La seule femme présente aux séances dès son admission est aussi la seule licenciée ès lettres et autrice d’une contribution de plus de 200 pages sur le collège des Jésuites de Rennes¹⁷ : Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur, admise à la fin de l’année 1917 à la Société d’Ille-et-Vilaine, c’est-à-dire à un moment où, sous l’effet de l’accès à l’enseignement secondaire¹⁸ pour les jeunes filles et le choc d’une guerre qui fait largement appel aux femmes pour remplacer les hommes mobilisés, la société pose un autre regard sur elles.

Une timide ouverture après 1918

Après la guerre 1914-1918, toutes les sociétés historiques de Bretagne ont des femmes parmi leurs membres, mais, pendant l’entre-deux-guerres, les sources sont parfois lacunaires, les listes des membres n’étant plus systématiquement publiées voire plus du tout¹⁹.

Ann.	Côtes-du-Nord		Finistère		Ille-et-Vilaine		Loire-Inférieure		Morbihan		Saint-Malo		Ensemble	
	Fem.	Total	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T
1920	11	128	31	194	7	149	6	179	24	231	4	145	83	1026
1925	13	118	69 ¹	352	24	187	66	257	44	349	34	267	250	1530
1930	36	319	60	359	45	230	269	532	52	373	39	251	501	2064
1935	35	336	66	408	50	271	277	590	56	354	33 ²	227	517	2186
1939	36	361	50	391	50	252	298	669	57	350	+4	+8	491+4	2023+8

Tableau n° 2 – Effectifs des adhérentes comparés à la totalité des membres pendant l’entre-deux-guerres (d’après les listes des *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés concernées)

¹ 1924 pour la Société archéologique du Finistère
² 1934 pour la Société d’histoire et d’archéologie de l’arrondissement de Saint-Malo

Quelles que soient les lacunes des sources, le tableau ci-dessus est le témoin de l’entrée, plus ou moins importante, des femmes comme membres à part entière de ces sociétés ; la modification des statuts a parfois accompagné explicitement ce

17. DURTELLE de SAINT-SAUVEUR, Geneviève, « Le collège de Rennes, depuis la fondation jusqu’au départ des Jésuites, 1536-1762 », *Bulletin de la Société archéologique du département d’Ille-et-Vilaine*, 1918, p. 5-240.
18. Il reste réservé à celles et ceux dont les familles peuvent payer ces études ; la gratuité ne sera progressivement introduite que dans les années trente.
19. Comme à la SHAB ou encore à la société d’histoire et d’archéologie de l’arrondissement de Saint-Malo dont la dernière liste date de 1934 ; ensuite ne sont signalés que les nouveaux admis sans préciser les démissions ou décès éventuels.

mouvement comme pour la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine ou celle d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo²⁰ ; il en est de même en 1920 à la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure, mais ce n'est pas toujours le cas. Il faudrait aussi pouvoir mieux connaître le rôle du parrainage et pouvoir analyser comment les femmes devenues membres peuvent faciliter l'entrée d'autres femmes par leur présence en interne. Les premières femmes parrainées sont le plus souvent issues de la noblesse ou / et sont les épouses, veuves ou filles de membres, d'abord participant aux bureaux de ces sociétés, puis « simples » membres, mais peu à peu les premières femmes diplômées modifient la donne et ont sans doute joué un rôle facilitateur. Exerçant ou non une profession, elles ont déjà dû surmonter bien des obstacles (étonnement, raillerie, etc.) et sont capables de démarches auprès des membres de ces sociétés ; on peut penser aussi qu'elles en connaissent les rouages car toutes, dans les années 1920, appartiennent à ce même milieu social.

Années	Côtes-du-Nord	Finistère	Ille-et-Vilaine	Loire-Inf.	Morbihan	St-Malo	Ensemble
1920	8,59 %	15,97 %	4,69 %	3,35 %	10,88 %	2,75 %	8 %
1925	11,01 %	19,6 %	12,83 %	25,68 %	12,60 %	12,73 %	16,33 %
1930	11,28 %	16,71 %	19,56 %	50,56 %	13,94 %	15,53 %	24,27 %
1935	10,41 %	16,17 %	18,45 %	46,94 %	15,81 %	14,53 %	23,6 %
1939	9,97 %	12,78 %	19,81 %	44,54 %	16,28 %	-	

Tableau n° 3 – Part des femmes adhérentes aux sociétés historiques de Bretagne pendant l'entre-deux-guerres

La part des femmes parmi les membres des sociétés historiques progresse de 1920 à 1939, allant de 8 %, en 1920, à près du quart des membres à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il existe cependant des différences notables d'une société à l'autre. À la Société d'émulation des Côtes-du-Nord qui a été la première à accueillir des femmes comme membres à part entière, le triplement du nombre des femmes s'accompagne d'une progression générale quasi identique, si bien que leur progression relative est faible : de 8,5 % en 1920 à moins de 10 % de l'ensemble des membres en 1939 ; l'accélération qu'elle a connue en 1930 s'est ensuite ralentie contrairement à l'évolution globale des sociétés historiques de Bretagne. À l'autre bout du spectre, la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure qui n'avait aucune femme avant 1914 et six en 1920 voit son nombre global d'adhérents exploser avec plus de 669 adhérents en 1939 et surtout les femmes représentent désormais près de 45 % des membres, soit une quasi-parité d'ailleurs atteinte brièvement en 1930. Les autres sociétés se situent entre les deux.

20. D'après l'allocution du président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo prononcée lors du cinquantenaire de la société le 17 août 1949, *Annales de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, Le Cinquantenaire, 1949, p. 27, référence aimablement communiquée par M. Jean-Luc Blaise, actuel président de la Société.

La Société polymathique du Morbihan se distingue avec un taux de 10 % dès 1920 mais progresse relativement lentement et est même dépassée par la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine en 1939 puisque les femmes y représentent près du cinquième des membres. Si la proportion de femmes membres augmente incontestablement, les disparités d'une société à l'autre semblent difficiles à expliquer. Il est possible toutefois que l'effet de couple ou d'entraînement familial ait pu jouer un rôle sans que ce soit totalement probant. Un sondage effectué pour l'année 1935²¹ montre que les femmes qui adhèrent en couple ou par effet familial (fille de parents adhérents) représentent près de 30 % des femmes membres dans la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure alors que dans les autres sociétés, cette proportion varie de 12 à 17 % ; par ailleurs, la composition sociale sensiblement voisine d'une société à l'autre ne semble pas être une explication.

Les sources ne nous éclairent que partiellement sur l'appartenance sociologique des femmes. Toutes les listes de membres indiquent systématiquement les professions exercées par les hommes comme par les femmes, qu'ils ou elles soient en activité ou non. Toutefois, si les femmes seules, veuves ou célibataires, indiquent qu'elles sont propriétaires, la plupart, si elles n'exercent pas de profession, ne donnent aucune information. Pendant l'entre-deux-guerres, on constate qu'un nombre non négligeable appartient à la noblesse, pour d'autres, la profession du mari ou du père, lorsqu'il est également membre de la société, permet de déterminer l'appartenance à la bonne bourgeoisie (magistrats, professions libérales, industriels, négociants). Celles qui exercent une profession sont peu nombreuses, quelques personnes, sauf dans le Finistère où elles sont une quinzaine. Le faible effectif ne permet pas de dégager un véritable mouvement d'ensemble, même si elles deviennent plus nombreuses au début des années trente. Cependant, deux remarques peuvent être faites. La Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure qui a la plus forte proportion de femmes adhérentes ne recrute qu'un petit nombre de femmes actives (au maximum, en 1935, un peu plus de 4 % des femmes adhérentes) tandis que, dans la Société archéologique du Finistère, les femmes actives en 1930 représentent un peu plus de 30 % des adhérentes (soit quinze...). Or, dans le Finistère comme dans les autres sociétés, les adhérentes, qui ont une activité professionnelle, sont dans des professions bien typées ; elles exercent quasiment toutes dans l'enseignement primaire ou secondaire : institutrices, directrices d'école, professeurs de lycée, agrégées ou non, etc. Il existe quelques exceptions cependant ; la Société archéologique du Finistère, en 1930, voit l'adhésion d'une femme médecin, d'une archiviste, l'Ille-et-Vilaine, en 1935, celle d'une bibliothécaire-archiviste, les Côtes-du-Nord, en 1930, une employée des PTT et, en 1935, une artiste, tout comme la Loire-Inférieure en 1936 et une avocate rejoint la Société archéologique et historique de la Loire-Inférieure en 1935. Enfin, quelques-

21. Une année pendant laquelle le nombre et la part des femmes sont importants avant la baisse de 1939.

unes, sans exercer de profession, indiquent qu'elles détiennent une licence en droit, en lettres ou en sciences. La faible proportion de femmes exerçant une profession dans la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure conforte l'image d'un recrutement en couple ou familial avec des femmes sans profession appartenant à la bourgeoisie ou à la noblesse, tandis que dans le Finistère, la forte proportion de femmes enseignantes s'explique aussi par un effet d'entraînement entre elles : plusieurs exercent au lycée de Brizeux à Quimper, à l'école normale d'institutrices.

Ainsi, à travers l'évolution des sociétés historiques de Bretagne, on peut saisir comment les choix de la III^e République sur l'instruction publique et la guerre de 1914-1918 ont eu des répercussions sur la vie quotidienne et sur la vie sociale de la petite et moyenne bourgeoisie. En pouvant accéder à l'enseignement secondaire et supérieur, les jeunes filles de ce milieu social ont pu disposer de moyens d'autonomisation si les circonstances et leurs souhaits l'exigeaient. Or, l'inflation, pendant et après la guerre, a eu raison des rentes et du rendement des obligations permettant de vivre sans travailler ; d'autre part, les pertes en hommes jeunes ont accru le nombre de femmes célibataires ou de veuves les contraignant à exercer une profession. Ce n'est certes qu'un frémissement mais qui s'observe aussi dans les sociétés historiques pourtant *a priori* peu propices par leur fonctionnement à un bouleversement en profondeur sur peu d'années.

La conquête ?

Après la Seconde Guerre mondiale, les femmes sont de plus en plus nombreuses au sein des sociétés historiques de Bretagne. Les sources restent les mêmes, mais les listes de membres paraissent beaucoup plus irrégulièrement que dans les décennies précédentes. En effet, la plupart des sociétés abandonnent la publication annuelle de ces listes voire abandonnent complètement celles-ci, surtout depuis les années 1990.

Quoi qu'il en soit, les années de l'immédiat après-guerre témoignent encore d'une faible place des femmes et d'une perception de leur présence pour le moins traditionnelle, si l'on en croit cet extrait du discours du président de la société de l'arrondissement de Saint-Malo, le docteur Petit de la Villéon évoquant en 1949 l'admission des femmes en 1919 et ce qu'elles représentent en 1949 :

« [...] Cette année 1919 marque aussi une date dans l'histoire de notre compagnie. C'est, en effet, cette année-là que, à l'exemple d'autres Sociétés Savantes, la société décida l'admission des Dames comme membres titulaires. Vous voyez, c'est une grande date. De ce jour, les séances vont être éclairées par le charme de nos nouvelles collègues. Foin de la laide légende des archéologues hirsutes, chenus, branlants, nobles débris ! non, l'Archéologie n'exclut ni la beauté, ni la jeunesse, ni la grâce ; votre présence parmi nous, Mesdames et chères Collègues, l'atteste hautement. Vous embellissez nos travaux, parfois un peu sévères : que mille grâces vous soient rendues ! »²².

22. Cf. note 20.

Une fois passées les deux ou trois années après la guerre, véritable temps de réadaptation, on peut affirmer, malgré des séries incomplètes, que non seulement le nombre de femmes augmente progressivement suivant plus ou moins le rythme global des adhésions mais, à partir de la fin des années 1950, voire le début des années 1960, la part des femmes dans les différentes sociétés historiques de Bretagne est de plus en plus importante. Dès 1948, la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure renoue avec son taux de l'entre-deux-guerres, puisque les femmes y représentent plus de 40 % des membres et en 1965, la parité est atteinte avec 51 % de femmes. Elle est approchée par celle d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo avec 47 % en 1970 ; en revanche, à la Société d'émulation des Côtes-du-Nord et à la Société archéologique du Finistère, la part des femmes jusque dans les années 1975 oscille autour du cinquième des adhérents. Ce n'est certes pas un mouvement spectaculaire mais il correspond aussi à l'évolution de la société et à la croissance du niveau d'instruction tant chez les hommes que chez les femmes. Dans la mesure où les sources permettent de l'évaluer, la vraie rupture s'effectue dans les années 1990, quasiment toutes les sociétés historiques de Bretagne voient la part des femmes s'élever à au moins 40 % voire plus de l'ensemble des adhérents sauf à la Société d'émulation des Côtes-d'Armor (moins de 30 %)²³. Il est certain que la génération de femmes arrivées à l'âge adulte à la fin des années 1960 et au début des années 1970 est la première qui a suivi des études secondaires voire supérieures et surtout qui a exercé un métier. Plus présentes dans la vie professionnelle, elles ont aussi pris l'habitude d'être plus visibles dans l'espace public et donc dans les associations, culturelles ou non. Leur présence accrue à partir des années 1990 laisse penser que c'est à l'approche de la retraite ou une fois les enfants élevés qu'elles adhèrent mais les sources ne nous permettent pas d'identifier à quel moment de leur vie les membres, hommes et femmes, des sociétés historiques adhèrent et s'il y a une différence entre eux.

Grosso modo, excepté dans les Côtes-d'Armor, la part des femmes ne cesse d'augmenter au fil de la seconde moitié du xx^e siècle reflétant leur place dans la société française. Si jusqu'au milieu des années 1950, on retrouve à peu près les mêmes origines sociales ou professionnelles que pendant l'entre-deux-guerres, l'on assiste à un changement d'échelle et à une diversification par la suite. Sans surprise, les sociétés savantes « recrutent » dans la classe moyenne instruite. Si, dans les années 1960-1970, on ne peut parler d'un processus de dénotabilisation des sociétés historiques de Bretagne, au moment où les femmes y deviennent plus nombreuses (l'affirmation des titres chez les hommes comme chez les femmes marque (ou veut marquer) l'appartenance aux notables), en revanche, à partir des années 1980, on assiste à une sorte de banalisation qui est moins le reflet de l'augmentation de la

23. 23 % en 1975 ; le maximum est atteint en 2010 avec 31 % et se situe en 2019-2020 autour de 28 %.

présence des femmes dans ces sociétés que celui d'une société post-68 qui a fait éclater ces marques de notabilité. Les différences entre les sociétés s'expliquent difficilement et peuvent être conjoncturelles ou non en lien avec les activités proposées ; le jour, l'heure, le lieu peuvent jouer pour assister à des conférences ou participer à des excursions.

Cette progression de la place des femmes, que l'on retrouve dans toute la société, se confirme-t-elle quant à la prise de responsabilités au sein de ces sociétés savantes ?

Des femmes responsables dans les sociétés²⁴

Les responsabilités dans les sociétés historiques de Bretagne sont assumées par les bureaux ou les conseils d'administration élus par les adhérents et les adhérentes. La durée des mandats diffère selon les statuts des sociétés et selon la fonction exercée ; celle de président, par exemple, varie d'un à trois ou quatre ans, renouvelable ou non ; d'autres fonctions (secrétaire, trésorier, etc.) n'ont pas de limite de durée, ce qui ne facilite guère le renouvellement.

Compte tenu de ces conditions, les femmes membres de ces sociétés historiques de Bretagne n'exercent aucune fonction dans les bureaux avant 1918, reflet de la situation des femmes dans la société en général et celle de leur présence encore timide dans les sociétés.

Il faut donc attendre l'entre-deux-guerres pour qu'à la Société archéologique du Finistère et à celle de l'Ille-et-Vilaine ou dans la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, on les voit apparaître timidement dans les bureaux. Quand elles entrent dans les bureaux (ou conseils d'administration) des sociétés, elles sont bibliothécaire / archiviste ou secrétaires. La première est une demoiselle Bablet désignée comme professeur d'histoire de l'art, membre de la Société archéologique du Finistère et qui en est la secrétaire en 1922 et 1923, puis de nouveau en 1928 ; d'autres femmes lui succèdent en 1935, Marie-Paule Camard et en 1939, Marie-Paule Le Guennec. Elles n'apparaissent plus dans la composition du bureau en 1941. À la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, la première femme membre du bureau est Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur²⁵ ; elle en devient la secrétaire générale de 1923 à 1928, doublement légitime par son niveau de diplôme²⁶ et comme première adhérente parrainée. Quelques années plus tard, en

24. La composition des bureaux ou conseils d'administration est généralement présente dans les *Bulletins* et *Mémoires* des différentes sociétés tout au long de la période.

25. Elle avait été la première femme admise comme membre en 1917, p. 496-497.

26. Le niveau de diplôme n'est en rien une condition d'adhésion ni de niveau de responsabilité, mais dans l'entre-deux-guerres, cela contribue à une forme de légitimité, surtout pour une femme.

1937, Yvonne Labbé²⁷ devient archiviste de la Société et elle est rejointe en 1938 par Germaine Philouze comme secrétaire. L'une et l'autre gardent ces fonctions au moins jusqu'en 1944, voire bien au-delà pour la seconde. À la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo, le poste de secrétaire est occupé par une femme pendant un an en 1928, puis en 1938. La Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure et la Société polymathique du Morbihan n'ont aucune femme dans leur bureau avant les années 1950. Entre 1920 et 1939, le comité de la SHAB comprend trois femmes parmi les quarante-deux membres ; la première Yvonne Pocquet du Haut-Jussé est trésorière en 1928, une chartiste Jeanne Laurent est secrétaire pendant un an en 1931 et on retrouve Yvonne Labbé, également chartiste.

La croissance du nombre d'adhérentes s'accompagne de leur entrée dans les bureaux des sociétés mais à des postes auxquels on les suppose aptes ou correspondant à leur métier. Dans les associations en général comme dans les sociétés historiques de Bretagne, l'entrée dans les bureaux se fait le plus souvent après avoir été sollicitée par l'un des responsables, *a fortiori* avant 1939. Si elles répondent positivement, il est peu probable qu'elles aient postulé d'elles-mêmes.

Dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle et les débuts du ^{xxi}e siècle, la présence des femmes dans les bureaux est naturellement plus fréquente : d'abord dans les fonctions de secrétaire, secrétaire générale, trésorière (appelée « trésorier »²⁸), plus tardivement dans celles de vice-présidente ou présidente.

Des secrétaires femmes sont présentes dans quasiment toutes les sociétés après 1945 ; selon les sociétés et les circonstances, ce poste de secrétaire est occupé par une femme assez tôt, pour une durée très variable. Lorsque la fonction de secrétaire général existe, elles sont également présentes. Comme on l'a vu, la toute première femme à occuper ce poste, toutes sociétés confondues, est Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur à la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine de 1923 à 1928 ; par la suite, il faut attendre 1953 et surtout les années 1980. La Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique a une femme secrétaire générale pour la première fois en 1957, et à la Société d'émulation des Côtes-du-Nord / Côtes-d'Armor, il faut attendre 2006. Elles occupent souvent les fonctions de trésorières comme en 1953 dans la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine ou au début des années 1960 dans celle d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo ;

27. Yvonne Labbé (1907-1992) est une chartiste également titulaire du diplôme technique de bibliothécaire ; elle commence sa carrière à Rennes comme bibliothécaire-adjointe à la Bibliothèque municipale. Elle poursuit sa carrière en 1946 dans le Loir-et-Cher, puis à différents postes à Paris et l'achève à la bibliothèque de l'École des langues-O de 1964 à sa retraite en 1975 (d'après la nécrologie rédigée par CAILLET, Maurice, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 150, n° 2, 1992, p. 447-448).

28. La féminisation des dénominations des postes est tardive y compris pour des postes de président ou de vice-président ; elle n'intervient guère avant le ^{xxi}e siècle.

pour les autres sociétés historiques, c'est surtout à partir de la fin des années 1980 et pendant les années 1990. Les responsabilités évoquées ci-dessus correspondent parfois à l'image véhiculée quant aux capacités des femmes telle la fonction de secrétaire, symbole d'une profession emblématique des femmes.

Il n'en est pas de même pour les fonctions de vice-présidente ou présidente. C'est dans les années 1980 que les sociétés historiques de Bretagne ont des vice-présidentes à l'exception de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord / Côtes-d'Armor. Sans surprise, les femmes sont nettement plus rares au poste de président des sociétés savantes. La Société polymathique du Morbihan est la plus précoce avec l'élection en 1966 de Germaine Houbé-Limbourg qui y reste en 1967 et 1968, puis est de nouveau élue en 1975, 1982 et 1988²⁹. Lorsque Françoise Mosser, chartiste, directrice des Archives départementales du Morbihan depuis 1967, est élue présidente de la Société polymathique en 1972, on pourrait penser que la présence d'une femme à ce poste est entrée dans les us et coutumes. Le discours du président sortant montre que ce n'est pas le cas :

« [...] Il est agréable à un jeune vieillard de s'effacer devant le charme de la jeunesse féminine. Ancienne élève de l'École des Chartes, Directrice des Archives Morbihannaises, où elle suit la trace de M. Thomas-Lacroix, son illustre prédécesseur. M^{lle} Françoise Mosser nous a déjà donné la preuve, et de sa compétence, et de sa gentillesse, et de sa dynamique autorité. Vivant en son temps la vieille dame lucide qu'est la Société Polymathique [*sic*] a parfaitement su reconnaître que le talent était loin de constituer un monopole masculin. Elle sait ce qu'elle fait en confiant pour la 2^e fois, son sort à une présidente de qualité, qu'appuiera au surplus, un vice-président qui a largement fait ses preuves. [...]»³⁰.

En 1972, pendant la présidence de Georges Pompidou, la société française est à un moment charnière. Ces « années 68³¹ » correspondent à un passage d'une société restée traditionnelle par bien des aspects : rapports de hiérarchie, rapports homme-femmes, etc., vers une société plus ouverte. Cette allocution reflète ce passage entre l'ancien et le nouveau monde, soulignant le côté inusité de cette présidence féminine, peut-être même parce qu'elle n'est pas la première, elle pourrait inaugurer un changement plus profond surtout qu'il concerne une femme jeune commençant sa carrière³². Effectivement, Françoise Mosser redevient présidente en 1976 et lui succède pendant trois ans Brigitte Massiet du Biest. L'exemple donné

29. À l'époque, d'après les statuts de la société polymathique, les membres du bureau sont élus pour un an.

30. Discours du président sortant, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1972, p. 4.

31. Expression communément utilisée par les historiens et historiennes pour souligner le basculement qui se produit autour de 1968 dont mai 1968 est tout à la fois l'épicentre et le révélateur. Voir sur cette question ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 314 p.

32. Lorsque Germaine Houbé-Limbourg devient présidente en 1967, elle a 50 ans.

par la Société polymathique du Morbihan a été suivi par la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine avec successivement Christiane Plessix (1986-1991) et Monique Chauvin (2004-2009), toutes deux universitaires, respectivement en histoire du droit et en histoire médiévale ; la Société archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique leur emboîte le pas en élisant Thérèse Rouchette (1991-1995), professeur d'histoire et de géographie, réélue en 2005, enfin Solen Peron, chargée de la protection des monuments historiques à la direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, en est la présidente depuis 2017. Annick Magon de Saint-Elier (2011-2017) a été la première présidente de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo. C'est cependant dès 1990 que la SHAB élit une femme à la présidence : Catherine Laurent, chartiste, alors directrice des Archives municipales de Rennes³³ ; elle assume cette fonction de 1990 à 2008. Deux sociétés départementales, celles du Finistère et des Côtes-du-Nord / d'Armor, n'ont pas encore élu de présidente ; cela peut être faute de volontaires ou parce que les statuts permettent des mandats quasiment sans limite de temps, empêchant ainsi tout renouvellement, volontairement ou non.

À la fin du xx^e siècle, la présence de femmes à la tête des sociétés historiques de Bretagne et dans leurs bureaux devient moins étonnante même si le vocabulaire utilisé reste encore largement masculin. Il n'est pas rare que les compositions des bureaux publiées dans les *Bulletins* et *Mémoires* indiquent « président », « vice-président », « trésorier », même lorsqu'il s'agit de femmes. Ces transformations correspondent aux changements globaux dans la société française avec l'existence d'une large classe moyenne instruite dans laquelle les femmes ont toute leur part, mais le passage à la prise de responsabilités dépend aussi des relations interpersonnelles, de la disponibilité des unes et des autres. Cette « normalisation » s'accompagne-t-elle d'un mouvement équivalent quant aux thèmes des articles et à leurs signataires ?

Les femmes comme sujet d'articles et autrices

Dans les sociétés historiques de Bretagne, que les femmes soient adhérentes, membres du bureau, présidentes est une chose mais on peut s'interroger sur leur présence ou non comme autrices d'articles de fond nécessitant, par exemple, une recherche en archives³⁴.

Avant 1914, aucune femme ne publie d'article dans les *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés historiques de Bretagne. Un peu à part, révélateur des normes sociales, est le cas de la comtesse Jégou du Laz, membre de la Société archéologique du Finistère.

33. Après avoir été directrice des Archives municipales de Saint-Malo de 1980 à 1990.

34. Ne sont donc pas retenus, par exemple les comptes rendus d'excursion, procès-verbaux, etc.

Son décès est annoncé lors de la séance du 26 avril 1906 en précisant qu'elle est l'auteur de « travaux universellement appréciés sur les familles du Laz et de Saisy et sur les baronnies du Faouët et de Rostrenen³⁵ ». Or, elle ne prend pas la parole lors des séances³⁶ mais il est dit, par exemple, qu'elle « fait hommage à la société d'une brochure savante sur la baronnie du Faouët³⁷ » ; il est fort probable que cette brochure soit parvenue à la société par voie postale. Lorsque les femmes sont objet d'articles avant 1914, ceux-ci portent sur Anne de Bretagne, des saintes bretonnes, des lettres de M^{me} de Maintenon³⁸ ; d'autres articles portent sur un événement spectaculaire impliquant une femme comme en 1907 « L'enlèvement d'une jeune fille à la pointe du Raz par les Hollandais au commencement du xvii^e siècle »³⁹.

Le premier texte signé par une femme et paru dans un *Bulletin* de l'une des sociétés historiques est celui de Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur⁴⁰ en 1918, mais elle fait figure d'exception. Pendant l'entre-deux-guerres, alors que la part des femmes augmente et qu'elles accèdent à des responsabilités dans les bureaux ou conseils d'administration, celles qui signent des articles sont très rares. À la SHAB, un seul article est signé par une femme ; en 1925, Ethel-C. Fawtier-Jones⁴¹ écrit sur une vie de saint Corentin, non sans mettre en cosignature un historien disparu pendant la guerre. Ensuite, il faut attendre 1944 avec l'article d'Yvonne Labbé, chartiste, sur Vitré⁴².

Au-delà des sociétés historiques de Bretagne, il est très rare que des femmes signent des articles de fond en histoire ; si l'École des chartes est la plus « féminisée » avant 1945, l'université reste un lieu masculin par excellence. L'extrême rareté des articles publiés par une femme s'inscrit dans cet environnement qui leur est peu propice. Après 1945, la situation n'évolue que lentement comme le montre le tableau suivant.

35. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1906, p. XVII.

36. Est-elle présente ? La liste des membres présents lors des séances n'est pas toujours indiquée.

37. Séance du 28 décembre 1893, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1893, p. LIII.

38. *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1878.

39. LE CARGUET, H., *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1907, p. 324-339.

40. Ci-dessus note 17.

41. FAWTIER-JONES, Ethel-C. et OHEIX, André, « La vita ancienne de saint Corentin », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VI, n° 1, 1925, p. 1-56. C'est bien elle qui l'a rédigé mais elle associe André Oheix, mort pour la France en 1915 ; elle avait échangé avec lui sur ce sujet avant la guerre ; il n'avait cependant laissé aucune note écrite.

42. LABBÉ, Yvonne, « Les débuts d'une ville bretonne. Vitré au xv^e et xvi^e siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXVI, 1944, p. 61-146. Une autre chartiste, M. [Mireille] FORGET, signe également un bref article dans ce volume : « Le mouvement du port de Blavet. Fragments inédits du registre de la recette ducal levée sur les denrées à l'entrée et à la sortie (1432) », p. 47-59.

Années	Côtes-du-Nord / Armor	Ille-et-Vilaine	Loire-Inférieure / Atlantique	Morbihan ¹	St Malo	SHAB	Total
1950-59	Femmes : 0 Total : 54 % : 0	Femmes : 1 Total : 19 % : 5,26	Femmes : 4 Total : 73 % : 5,47	Femmes : 1 Total : 33 % : 3,03	Femmes : 2 Total : 8 % : 25	Femmes : 5 Total : 46 % : 10,86	Femmes : 13 Total : 229 % : 5,67
1960-69	Femmes : 0 Total : 21 % : 0	Femmes : 0 Total : 26 % : 0	Femmes : 5 Total : 65 % : 7,69	Femmes : 3 Total : 50 % : 6	Femmes : 12 Total : 33 % : 36	Femmes : 2 Total : 49 % : 4,08	Femmes : 22 Total : 244 % : 9,01
1970-79	Femmes : 3 Total : 78 % : 3,84	Femmes : 4 Total : 31 % : 12,9	Femmes : 3 Total : 41 % : 7,31	Femmes : 11 Total : 78 % : 14,10	Femmes : 13 Total : 39 % : 33	Femmes : 5 Total : 47 % : 10,63	Femmes : 39 Total : 314 % : 12,42
1980-89	Femmes : 2 Total : 88 % : 2,27	Femmes : 8 Total : 62 % : 12,9	Femmes : 22 Total : 84 % : 26	Femmes : 5 Total : 72 % : 6,94	Femmes : 15 Total : 40 % : 37,5	Femmes : 31 Total : 163 % : 19,01	Femmes : 83 Total : 487 % : 17,04
1990-99	Femmes : 6 Total : 86 % : 6,97	Femmes : 5 Total : 92 % : 5,43	Femmes : 12 Total : 89 % : 13,48	Femmes : 20 Total : 96 % : 20,83	Femmes : 6 Total : 28 % : 21,42	Femmes : 55 Total : 190 % : 28,94	Femmes : 104 Total : 581 % : 21,23
2000-09	Femmes : 6 Total : 59 % : 10,16	Femmes : 23 Total : 163 % : 12,88	Femmes : 8 Total : 98 % : 8,16	Femmes : 24 Total : 126 % : 19,04	Femmes : 16 Total : 103 % : 15,53	Femmes : 62 Total : 219 % : 28,31	Femmes : 139 Total : 768 % : 18,09
2010-19	Femmes : 23 Total : 143 % : 16,08	Femmes : 21 Total : 128 % : 16,4	Femmes : 19 Total : 89 % : 21	Femmes : 25 Total : 173 % : 14,45	Femmes : 16 Total : 105 % : 15,23	Femmes : 50 Total : 248 % : 20,16	Femmes : 154 Total : 886 % : 17,38

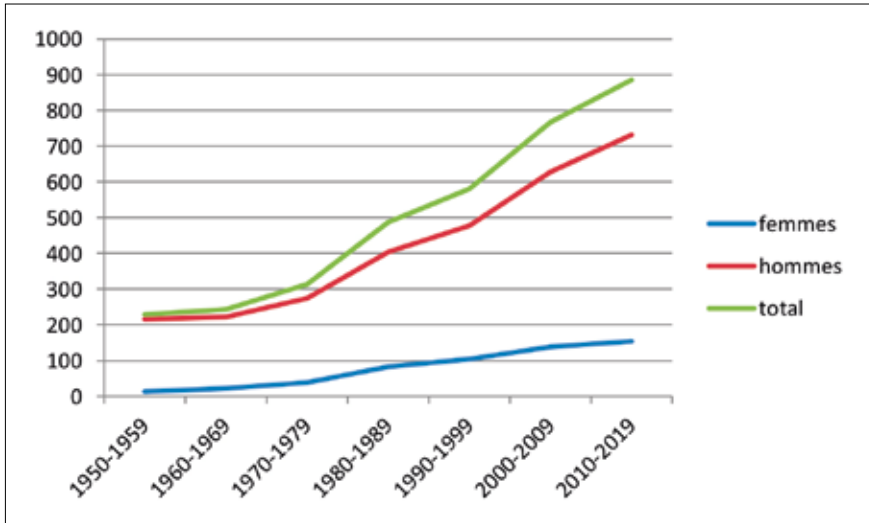
Tableau n° 4 – Les femmes autrices depuis 1950⁴³

¹ Certains numéros du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* n'ont qu'un seul auteur

Ce tableau ne prétend pas être rigoureusement exact car certains prénoms sont portés par des hommes ou des femmes et parfois, seule l’initiale est indiquée. Malgré ses imperfections, il donne une tendance et une idée, par le nombre d’auteurs, de « l’état de santé » des sociétés, qu’il s’agisse de leur situation financière ou / et de leur dynamisme, mais dans certains cas, ce sont aussi les circonstances qui jouent un rôle majeur. Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale les ont affectées : rationnement de papier, reconstitution d’un vivier d’adhérents mais aussi de contributeurs. Les *Bulletins* et *Mémoires* des différentes sociétés reflètent ces moments difficiles, c’est pourquoi pour l’étude qui suit, j’ai préféré prendre 1950 comme point de départ. Globalement, le nombre d’auteurs et d’autrices augmente considérablement entre la décennie des années cinquante et ces vingt dernières années (+150 %).

Le tableau n° 4 et le graphique montrent une relative stagnation dans les années 1950 et 1960, avec un affaïssement dans les années 1960 assez net à la Société d’émulation des Côtes-du-Nord et une nouvelle diminution au début des années 2000, mais sans être durable. Pendant ces soixante-dix années, le nombre d’autrices ne cesse de s’accroître passant de treize dans les années cinquante à 154 dans les années 2010, soit près de douze fois plus tandis que le nombre d’auteurs fait un peu

43. Ce tableau a été construit à partir des tables des différentes sociétés ; celles du Finistère se sont avérées difficilement exploitables pour cet article car auteurs, articles et comptes rendus sont mélangés.



Graphique n° 1 – Auteurs et autrices de 1950 à 2019

plus que tripler. La proportion d'autrices augmente, certes, mais irrégulièrement avec un maximum dans les années 1990 (plus de 20 %), puis se maintient ces dernières années au-dessus de 15 %.

Les différences sont parfois notables d'une société historique à l'autre. De 1950 à 1989, la plupart des sociétés ont à la fois relativement peu d'articles de fond et les femmes contribuent fort peu sauf à la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo ; elles y sont autrices à plus d'un tiers pendant ces trois décennies. De même, dans les années 1980, à la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, les femmes représentent plus du quart des auteurs.

Les raisons de ces évolutions, au-delà d'explications globales et générales, nécessiteraient de mieux connaître l'histoire de chaque société. En effet, le dynamisme propre à chacune d'entre elles, selon les périodes, joue un rôle, tels les capacités de leurs membres comme auteurs ou autrices, les choix éditoriaux quant à la nature des *Bulletins* et *Mémoires* ; certains privilégient les comptes rendus de séances plus que les articles de fond, notamment jusqu'aux années 1970⁴⁴. Il est certain qu'à partir des années 1980, la démographie des historiens et historiennes universitaires, des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement secondaire connaît une poussée qui multiplie le nombre d'auteurs potentiels ; les femmes sont plus

44. C'est le cas à la Société polymathique du Morbihan qui, en revanche, dans les années 1980, publie des numéros spéciaux, avec un seul auteur, véritable livre sur tel ou tel point d'histoire.

nombreuses, surtout dans l'enseignement secondaire, mais elles restent minoritaires à l'université, maintenant un certain déséquilibre. En revanche, au sein des sociétés historiques de Bretagne, l'impulsion donnée par Catherine Laurent comme présidente de la SHAB de 1990 à 2008 a joué un rôle important. Comme on le voit sur le tableau n° 4, c'est le moment où à la SHAB, la part des autrices est la plus importante avec plus de 28 % des contributeurs. Or, elle avait lancé des thèmes d'études portant sur l'histoire des femmes en Bretagne. Dans ces années-là, c'étaient surtout des femmes qui travaillaient sur ces questions, mais pas uniquement, puisque les *Mémoires* de la SHAB permettent de mettre en évidence ces recherches en particulier en 1998 (quatre articles) et surtout en 1999. En 1998, trois des quatre articles sont écrits par des femmes. L'année suivante, les onze articles qui traitent de l'histoire des femmes en Bretagne, sont répartis à quasi-égalité entre des auteurs et des autrices (cinq hommes et six femmes) ; ils concernent aussi bien la période moderne, révolutionnaire que contemporaine. Par la suite, le thème n'est pas abandonné mais reflète les recherches en cours dans le monde universitaire⁴⁵ ou les interrogations du moment.

L'existence d'un vivier d'autrices est un facteur majeur quant à la présence de femmes rédactrices d'articles. De fait, la génération née pendant et après la guerre 1939-1945 a terminé ses études supérieures au milieu des années 1970 et cette génération de femmes ne s'interdit plus l'accès à des professions réservées aux hommes (dans les textes ou dans le non-dit), les années 68 sont passées par là. Plus nombreuses, elles sont moins « invisibles », d'où le premier « pic » des années 1980. Les années 2000 voient en fait le cumul de cette génération et des plus jeunes (doctorantes, maîtresses de conférences, etc.) normalisant en quelque sorte leur présence dans le secteur de la recherche.

Conclusion

Cette étude sur les femmes au prisme des sociétés historiques de Bretagne, malgré ses limites dues aux choix faits par la rédactrice de ces lignes, ne présente pas de surprise majeure si l'on se réfère à ce que l'on sait de la société française du XIX^e siècle au XXI^e siècle. Les travaux menés par Michelle Perrot pour le XIX^e siècle, par Françoise Thébaud ou Michelle Zancarini-Fournel pour le XX^e siècle⁴⁶ ont mis en exergue les difficultés pour faire apparaître les femmes dans l'histoire (les sources publiques sont écrites par des hommes), mais aussi que ce que l'on appelle communément les conquêtes féministes⁴⁷ ne sont en fait qu'un long processus. Entre

45. Plusieurs signataires sont en master ou préparent un doctorat

46. Je ne cite là que les pionnières, d'autres depuis ont largement pris le relais.

47. En particulier les lois leur donnant accès à l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur), à tous les métiers, etc.

la promulgation d'une loi, son application et les résultats visibles, l'on s'inscrit dans le temps long.

La place des femmes dans les sociétés historiques de Bretagne est en quelque sorte le miroir de ce cheminement. Leur présence croissante comme adhérentes, membres des bureaux ou des conseils d'administration, comme autrices et sujets de recherche spécifiques en témoigne.

Jacqueline SAINCLIVIER

Professeure émérite d'histoire contemporaine
Université Rennes 2, UR Tempora

RÉSUMÉ

L'étude des femmes au prisme des sociétés historiques de Bretagne ne peut embrasser la totalité du sujet, le choix a été fait de n'étudier que certaines d'entre elles. Outre la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB), les cinq sociétés départementales de la Bretagne historique et la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo. Tout au long de l'existence de ces sociétés, les femmes sont plus ou moins visibles soit comme sujets de recherche, soit comme adhérentes, comme membres des bureaux ou conseils d'administration de ces sociétés, soit plus tardivement comme autrices. En s'appuyant principalement sur les annales, *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés concernées, il est possible d'identifier assez facilement les autrices, les thèmes de recherche ainsi que membres de ces sociétés.

Si, aujourd'hui, l'étude des femmes et du genre s'est largement développée en histoire, elle ne faisait pas partie des préoccupations du monde cultivé du XIX^e siècle ni de celles des sociétés savantes ; les femmes étaient invisibles. Elles apparaissent si elles sont de naissance aristocratique ou royale, ou comme « femmes / veuves de » ou encore sur le mode anecdotique mais quasiment jamais en tant qu'individu autonome. L'historien ou l'historienne d'aujourd'hui doit parfois « chercher la femme », ce qui rejoint l'interrogation du colloque qui s'est tenu en 1984 à l'initiative de Michelle Perrot sous le titre : « Une histoire des femmes est-elle possible ? » ; sous l'apparente provocation, c'était une incitation à aborder d'un œil neuf l'étude des sociétés. Tournant dans la recherche historique, ce colloque a encouragé les études sur ce thème qui se sont multipliées chez les universitaires mais qu'en est-il dans les sociétés savantes d'archéologie et d'histoire de Bretagne ?

Sans surprise, ces sociétés fondées pour la plupart au XIX^e siècle reflètent, au fil des décennies, la société de leur époque, avec des nuances d'un département à l'autre ; mais elles ont presque toujours un temps de retard. On peut distinguer trois grandes phases : de la fondation à l'entre-deux-guerres, des années 1940 aux années 1970 et de celles-ci à nos jours. On note une première vague d'adhésions de femmes à partir de l'entre-deux-guerres et une accélération à partir de la fin du XX^e siècle. Les autrices, en revanche, restent très rares jusqu'à la fin de ce même XX^e siècle. Une évolution qui reflète certes les transformations sociales mais aussi un « plafond de verre » persistant.

VOLUME I

Le congrès de Rennes

Alain CROIX – Soixante années d'histoire en Bretagne

Bruno ISBLED – La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1920-2021

Françoise MOSSER – Entre érudition et convivialité : souvenirs de la SHAB il y a cinquante ans

Pierre-Yves LAMBERT – La philologie celtique à Paris depuis un siècle

Ronan CALVEZ – Une présence, en creux : la langue bretonne dans les *Bulletins de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (1920-1974)

Anne VILLARD-LE TIEC, Myriam LE PUIL-TEXIER, Théophane NICOLAS – Les apports récents de l'archéologie sur les Gaulois, vus à travers les pratiques funéraires armoricaines

André Yves BOURGÈS – De M^{re} Duchesne à la Vallée des saints : un siècle d'avatars hagiologiques en Bretagne (1920-2020)

Magali COUMERT – Les migrations bretonnes et britanniques au haut Moyen Âge, un siècle de questionnements

Florian MAZEL – La « réforme grégorienne » en Bretagne entre Église, religion et société : les avatars historiographiques d'une vieille question

Michel NASSIET – La recherche historique sur Anne de Bretagne

Dominique LE PAGE – Union et intégration de la Bretagne à la France, de l'État breton au début du règne de Louis XIV : historiographie et débats

Philippe HAMON – Les guerres de Religion en Bretagne (1560-1598) : tempête dans un âge d'or ? Jeux d'échelle historiographiques

Pierrick POURCHASSE – Les activités maritimes de la Bretagne à l'époque moderne

Olivier CHALINE – La Bretagne et la frontière maritime d'État

Gauthier AUBERT – Vive le roi sans l'absolutisme ? Un siècle d'histoire de la monarchie absolue en Bretagne (1920-2020)

Philippe JARNOUX – Un « âge d'or » ? Regards historiographiques sur la société bretonne des Temps modernes

Solenn MABO – La Révolution en Bretagne trente ans après le Bicentenaire : une question toujours vivante ?

Christian BOUGEARD – L'historiographie de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne : construction, champs, enjeux

Yvon TRANVOUEZ – Essor et déclin d'une historiographie régionale : l'histoire religieuse de la Bretagne contemporaine (1985-2021)

Isabelle GUÉGAN, Brice RABOT – L'histoire rurale de la Bretagne depuis un siècle

VOLUME II

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES – Deux chercheurs gallois sur le terrain breton. Un demi-siècle d'aventures

Daniel LE COUÉDIC – Un siècle d'urbanisme à la mode de Bretagne

Jacqueline SAINCLIVIER – Les femmes dans les sociétés historiques de Bretagne

Sébastien CARNEY – Le roman national des nationalistes bretons (1921-aujourd'hui)

Philippe GUIGON – Le « A » de SHAB : « archéologie » ou « amnésie » ?

Yann CELTON – Un type clérical, les prêtres érudits. L'exemple des clercs historiens et historiens de l'art en Bretagne au XX^e siècle

Thierry HAMON – Un siècle de recherches en histoire du droit breton (1920-2021)

Cyprien HENRY – Les sociétés historiques et l'édition des sources en Bretagne au XX^e siècle

Manon SIX – L'histoire de Bretagne au Musée de Bretagne

Jean-Luc BLAISE – Table ronde. Les sociétés historiques et la protection du patrimoine, hier et aujourd'hui

(participants : Christine JABLONSKI, Michèle Le Bourg, Solen PERON, Alain PENNEC, Christophe MARION)

Pascal ORY – Conclusions

Denise DELOUCHE – Vingt-cinq ans d'expositions et de publications en Bretagne sur la peinture

Isabelle BAGUELIN, Cécile OULHEN, Hervé RAULET, Xavier de SAINT CHAMAS – La Conservation régionale

des Monuments historiques de Bretagne : dix ans d'activités

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2021

40 € (pour les 2 volumes)



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE